



Compte tenu des mesures prises par le gouvernement visant à limiter la propagation du virus dans les Alpes Maritimes, à compter du 22 mars 2021 les conditions d'accueil du Centre Social « Le Village » sont les suivantes :

↳ **Une permanence téléphonique**
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

↳ **Un accueil individuel uniquement sur rendez-vous**
du lundi au vendredi de 9h à 12h.

↳ **Un accès à la salle multimédia uniquement sur rendez-vous**

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

↳ **Un maintien des permanences selon le planning hebdomadaire affiché**



Port du masque
obligatoire



Des **animations collectives** seront proposées par visio et par le biais des réseaux sociaux.

Imagination, créativité, échanges, soutien, défis

Paroles de femmes...

L'équipe restera à vos côtés tout au long de cette période. Prenez soin de vous.